



FORMATION  
**PRAP IBC**



À l'issue de cette formation, le stagiaire sera en mesure de :

- se situer en tant qu'acteur de la prévention des risques liés à l'activité physique dans son entreprise ou son établissement ;
- observer et analyser sa situation de travail en s'appuyant sur le fonctionnement du corps humain, afin d'identifier les différentes atteintes à la santé susceptibles d'être encourues;
- participer à la maîtrise du risque dans son entreprise ou son établissement et à sa prévention.



**Durée :**

14 heures (2 jours)



**Pré-requis :**

Aucun



**Nombre de stagiaires :**

Groupe de 2 à 10 personnes



**Public :**

Tous les salariés des entreprises des secteurs de l'industrie, du bâtiment, du commerce et des activités de bureau.



Les personnes atteintes de handicap souhaitant suivre cette formation sont invitées à nous contacter directement, afin d'étudier ensemble les possibilités de suivre la formation.

## ◆ MOYENS & MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Le programme de formation et les moyens pédagogiques sont conformes à ceux définis par l'INRS dans le document dans le document de référence v9-01/2021:

- Paperboard
- Vidéoprojecteur avec ordinateur
- Document de référence
- Plaquette ED de l'INRS du dispositif
- Tous les outils nécessaires au bon déroulement de la formation
- Carte PRAP - Certification délivré par le réseau prévention

## ◆ TARIFS

### Sur devis

Les inscriptions doivent être réalisées 15 jours avant le début de la formation.

## ◆ FORMATION CONTINUE

Le certificat d'acteur PRAP est valable 24 mois. Avant la fin de cette période, le stagiaire doit suivre une session de Maintien et Actualisation des Compétences (MAC) PRAP pour prolonger sa validité pour une nouvelle période de 24 mois.

## ◆ MODALITÉ D'ÉVALUATION

- Les critères d'évaluation utilisés sont ceux définis par l'INRS, dans le référentiel de certification de la PRAP et transcrits dans la grille de certification individuelle fournie par l'INRS.
- A l'issue de cette évaluation certificative, un certificat d'acteur PRAP IBC est délivré au candidat ayant participé activement à l'ensemble de la formation et ayant réussi l'évaluation.

## ◆ PROFIL DU FORMATEUR

Formateur PRAP expérimenté certifié par l'INRS.

## ◆ CONTACT



Responsable pédagogique  
**Jimmy FLAMBAR**

☎ +262.06.93.62.92.64

✉ [impulsion-ing@impulsion-id.fr](mailto:impulsion-ing@impulsion-id.fr)

